

EN FORMATION PAR ALTERNANCE (FORMATION CONTINUE)

OBJECTIFS

Cette formation de niveau 3 permet :

- D'acquérir les connaissances et le savoir-faire de base indispensable pour se positionner sur le marché du travail en tant que professionnel pour des personnes motivées par l'aide à domicile.
- D'être capable d'accompagner des personnes dépendantes au domicile (qu'elles soient âgées ou en situation de handicap).

PREREQUIS

- Etre âgé de dix-huit ans au moins à la date d'entrée en formation,
- Etre mobile,
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi ou être salarié,
- Admission sur dossier

LE METIER

L'assistant de vie dépendance accompagne des adultes dépendants qui ne sont pas en mesure de réaliser seuls les actes courants de la vie quotidienne. Il intervient au domicile du particulier employeur, la plupart du temps en l'absence des proches de la personne à prendre en charge, tenant compte des besoins spécifiques et ses attentes et/ou celles de ses proches et sa singularité.



LA FORMATION :

+ Le contenu de la formation

Le référentiel de formation est celui d'Ipéria, certificateur du titre professionnel et pour lequel nous sommes labellisés. Il s'articule autour de 7 Blocs de formation théorique et de 3 semaines de formation pratique :

- Gestion de son activité multi employeurs (Bloc 1)
- Organisation de l'espace de travail (Bloc 2)
- Relation et communication efficace (Bloc 3)
- Entretien du cadre de vie et préparation des repas (Bloc 4)
- Maintien et création d'un lien entre la personne accompagnée et son environnement (Bloc 11)
- Accompagnement d'une personne dépendante dans les actes de la vie quotidienne (Bloc 12)
- Prise en compte des besoins de la personne accompagnée dans son environnement (Bloc 13)

+ Durée de la formation

Parcours maximal : 572 heures dont

- + 105 heures en entreprise,
- + 467 heures en centre dont 14h de SST

+ Moyens mobilisés

Cours dispensés par des formateurs et des professionnels du champ de l'action sociale et médico-sociale

+ Modalités d'évaluation et de certification

- Des parcours individualisés pourront être proposés afin de privilégier les expériences professionnelles antérieures et possibilité d'allègement en fonction des diplômes
- Evaluation par questionnaire numérique, étude de cas et mise en situation
- Validation des 7 blocs de compétences et entretien avec un jury

TARIFS

- Tarifs transmis sur devis en prenant contact avec la MFR
- La Région Nouvelle Aquitaine prend en charge les frais de formation pour les demandeurs d'emploi (SPRF) après validation du projet par le conseiller Pôle Emploi.

DELAI D'ACCES :

- Rentrée prévisionnelle en septembre (sous réserve d'un nombre de candidats suffisants)

APRES LA FORMATION

Les certifications professionnelles permettent de travailler en emploi direct auprès d'un particulier employeur (personne vulnérable), ou pour une association mandataire. Il s'agit d'une certification professionnelle reconnue par la convention collective des salariés du particulier employeur de la branche professionnelle des assistants maternels.

